
Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact

162

PR7

Projet de modernisation de la rue Notre-Dame
à Montréal

6211-06-057

**Modernisation de la rue Notre-Dame
entre la rue Amherst et l'autoroute 25,
par le ministère des Transports du Québec**

Dossier 3211-05-378

Le 5 septembre 2001

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de modernisation de la rue Notre-Dame, par le ministère des Transports du Québec (MTQ), répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement (MENV) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
Le 6 mars 2000	Réception de l'avis de projet
Le 13 avril 2000	Transmission de la directive finale à l'initiateur de projet
Le 30 mars 2001	Réception de l'étude d'impact
Le 5 juillet 2001	Transmission des questions et commentaires à l'initiateur de projet dans le cadre de l'analyse de recevabilité
Le 21 août 2001	Réception de l'ensemble de l'étude d'impact révisée et d'un document complémentaire contenant des réponses aux questions et commentaires adressés à l'initiateur par le MENV

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le ministère des Transports du Québec propose de moderniser la rue Notre-Dame entre la fin de l'autoroute Ville-Marie et l'autoroute 25. Le projet, d'une longueur totale de 8,7 km, se divise en trois sections. Premièrement, il s'agit de porter la rue Notre-Dame à trois voies dans chaque direction, sur une distance de 5,3 km, soit de la rue Amherst jusqu'à l'extrémité nord-est de la rue Sainte-Catherine. Sur la plus grande partie de ce premier segment, les voies rapides seront en dépression avec des voies de service en surface. Le second segment, d'une longueur de 1,4 km, reliera l'axe de la rue Notre-Dame jusqu'à l'intersection des rues Dickson et Souigny. Il débutera par un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National pour se terminer au niveau

du sol. Le troisième segment, d'une longueur de 2,0 km, sera construit dans l'axe de l'actuelle avenue Souigny. Il prévoit l'élargissement de cette avenue ce qui permettra de rejoindre l'échangeur de l'autoroute 25 au niveau de la sortie nord du pont tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine. Le boulevard de l'Assomption sera également prolongé de la rue Hochelaga jusqu'à la rue Notre-Dame.

Des liens sont prévus avec les rues suivantes : boulevard René-Lévesque, avenue Papineau, avenue De Lorimier, rue Alphonse-D. Roy, avenue Jeanne d'Arc, boulevard Pie IX, rue Viau, rue Notre-Dame Est et boulevard de l'Assomption. Le projet prévoit également une nouvelle entrée pour accéder au port de Montréal qui sera située entre la rue Vimont et le prolongement du boulevard de l'Assomption. Des parcs seront créés, modifiés ou agrandis dont les parcs Bellerive, Morgan et Champêtre et le square Dézéry. Une piste cyclable et des voies réservées pour les autobus sont également prévues.

Le projet longe plusieurs quartiers de l'est de la Ville de Montréal dont Centre-Sud, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier. Compte tenu de l'ampleur du projet, un plan de gestion de la circulation durant la phase de construction est prévu. Un programme de mise en œuvre du projet est également proposé et comprendra la signature de protocoles d'entente avec la Ville de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, le Canadien National, le Canadien Pacifique, la Société des alcools du Québec, le port de Montréal, l'Unité de soutien du secteur Montréal du ministère de la Défense Nationale et l'Office des congrès et du tourisme du Grand-Montréal. Le projet prévoit également la mise sur pied d'un centre local d'information et de communication. Le coût total du projet est évalué à 263 000 000 \$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du MENV :

- la Direction régionale de Montréal ;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement ;
 - le Service des avis et des expertises (Méthodes et études du milieu atmosphérique) ;
- la Direction des politiques du secteur industriel ;
 - le Service des lieux contaminés ;
 - le Service des matières dangereuses;
- la Direction des politiques du secteur municipal ;
 - le Service de la gestion des matières résiduelles (pour le bruit) ;

et les ministères et les organismes suivants :

- le ministère des Affaires municipales et de la Métropole ;
- le ministère de la Culture et des Communications ;

- le ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- le ministère de la Sécurité publique ;
- Tourisme-Québec ;
- la Société d'habitation du Québec ;
- la Communauté urbaine de Montréal ;
 - le Service de l'environnement ;
- l'Agence métropolitaine de transport.

L'avis sur la recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 1 : mise en contexte, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 39 pages ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 1 : mise en contexte, annexes, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, pagination multiple ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 2 : description du milieu récepteur, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 146 pages et 25 annexes ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 3 : description du projet, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 25 pages et 7 annexes ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 4 : analyse des impacts, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 88 pages et 6 annexes ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 5 : mesures d'urgence, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 8 pages ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Chapitre 6 : programme de surveillance et de suivi, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, août 2001, 8 pages ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Questions et commentaires du ministère de l'Environnement, version finale*, préparée par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, juillet 2001, 24 pages et 4 annexes ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec, Document complémentaire, Profils de la population et des espaces verts, version finale*, août 2001, 28 pages et 8 annexes ;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Modernisation de la rue Notre-Dame. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement du Québec. Résumé, version finale*. Préparé par Dessau Soprin inc., Roche Deluc et Roche, septembre 2001, 71 pages.

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a soulevé plusieurs questions et commentaires qui ont été transmis à l'initiateur pour qu'il y donne suite. À la lumière de l'examen des documents fournis par l'initiateur et des commentaires issus de la consultation intra et interministérielle, nous sommes d'avis que l'étude d'impact et les autres documents déposés par l'initiateur répondent de façon satisfaisante aux exigences de la directive ministérielle émise pour ce projet.

Cependant, certaines informations complémentaires concernant la question du bruit devront être fournies ultérieurement par l'initiateur. Il s'agit de certaines mesures d'atténuation pour réduire le bruit en phase de construction et en phase d'exploitation.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact contient assez d'information pour donner un avis favorable sur la recevabilité, nous recommandons que celle-ci soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

Michel Dubé
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre

Nancy Bernier
Chargée de projet
Service des projets en milieu terrestre

Luc Valiquette
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre